

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2025

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie sur la convocation en date du dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public de la Mairie Paris Centre.

Étaient présent.e.s :

Karine BARBAGLI, Jimmy BERTHÉ, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAULT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine, FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoite LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Antoine SIGWALT, Ariel WEIL

Étaient absent.e.s :

Audrey PULVAR

Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Yohann ROSZEWITCH a donné pouvoir à Ariel WEIL
Julien ROUET a donné pouvoir à Aurélien VÉRON
Benoite LARDY a donné pouvoir à Véronique LEVIEUX
Shirley WIRDEN a donné pouvoir à Luc FERRY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris centre, à 19 heures et 00 minutes.

Arrivée de Christel TOREILLO à 19h35

Départ de Raphaëlle RÉMY-LELEU à 22h30

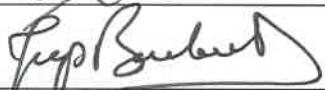
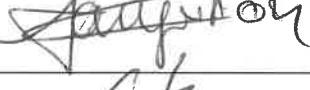
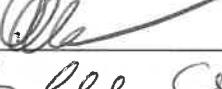


CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Ont signé les membres présent·e·s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 9 décembre 2025

Karine BARBAGLI	
Jimmy BERTHÉ	
Amina BOURI	
Jacques BOUTAULT	
Dorine BREGMAN	
Gauthier CARON-THIBAULT	
Corine FAUGERON	
Luc FERRY	
Martine FIGUEROA	
Florent GIRY	
Boris JAMET-FOURNIER	
Benoîte LARDY	

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL



Amina BOURI

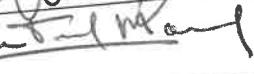
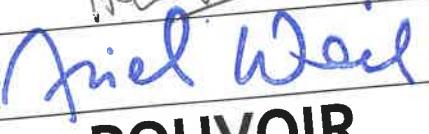


CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

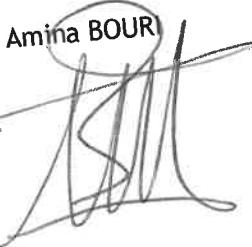
Ont signé les membres présent·e·s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 9 décembre 2025

Véronique LEVIEUX	
Jean-Paul MAUREL	
Audrey PULVAR	
Raphaëlle RÉMY-LELEU	
Yohann ROSZÉWITCH	
Julien ROUET	
Antoine SIGWALT	
Christel TORIELLO	
Catherine TRONCA	
Aurélien VÉRON	
Ariel WEIL	
Shirley WIRDEN	
	POUVOIR
	POUVOIR

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL


Amina BOUR




CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2025 PC 25

Désignation du secrétaire de séance

PC 2025 26

Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 12 novembre (si possible, en général impossible car séances trop rapprochées)

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DASCO 113

Caisse des écoles (Paris Centre) - Subvention 2026 (6 800 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

2025 DASCO 143

Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre (157 229 euros) au titre des services de restauration pour 2026

2025 DASCO 144

Collèges publics – Contribution (58 881 euros) de la Ville de Paris aux services de restauration et d'internat des collèges dotés d'un service de restauration autonome pour 2026

2025 DASCO 152

Participation financière de la Ville de Paris au financement du dispositif de décharges d'enseignement des directrices et directeurs des écoles publiques parisiennes - Convention avec l'Etat.

2025 DLH 367

"2, place du Louvre (1er) - Mise à disposition temporaire du Beffroi de l'ex Mairie du 1er à l'association Musée Transitoire

2025 DAC 108

Protocole transactionnel avec la Gaîté Lyrique SAS, titulaire du contrat de concession de service portant sur la gestion et l'exploitation de l'établissement culturel La Gaîté Lyrique

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DAC 317

Apposition d'une plaque en hommage à Stefan Zweig au 15 rue de Beaujolais, à Paris 1^{er}

2025 DAC 474

Signature d'un acte notarié relatif au don, par la Fondation Antoine de GALBERT d'une œuvre de Pascal Convert, dans la chapelle Saint Louis de l'Eglise Saint Eustache à Paris (1er)

2025 DAE 230

Subvention de fonctionnement 2026 (5,640 millions d'euros) et de subvention d'investissement 2026 (249 000 euros) et convention avec le Forum des Images

2025 DAC 318

Convention d'occupation du domaine public de la Tour Jean Sans Peur avec l'association les Amis de la Tour Jean Sans Peur (Paris Centre)

2025 DGRI 65

Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et "Combat Antisemitism Movement" pour le Sommet des Maires européens contre l'antisémitisme les 19 et 20 novembre 2025

2025 DAC 330

"Subvention (10 000 euros) et convention d'équipement avec l'association Collectif Histoire et Mémoire."

2025 DU 220

Acquisition du portail de l'ancien hôtel Raoul 6 bis rue Beureillis (4e).

2025 DAE 232

Subvention de fonctionnement (70 000 euros) et convention avec l'association CoopCycle-association



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE
DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DAE 238

Subventions et conventions (1 440 000 euros) avec 18 structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion.

2025 DAE 253

Subvention et convention (350 000 euros) avec l'association Parcours d'Insertion Fonds Local Emploi Solidarité (FLES) de Paris (3e).

2025 DAJ 37

Subvention et avenant n° 3 (305.337 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement et à la Halte Femmes avec l'Ordre des avocats

2025 DCPA 25

Autorisation de la cession à titre onéreux et à titre gratuit de matériaux de réemploi dans le cadre de l'opération de restructuration du pavillon de l'Arsenal 75004

2025 DJS 159

Mise en œuvre du dispositif Quartiers Libres pour l'année 2026

2025 DJS 160

Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2026.

2025 DLH 3

Location de l'immeuble 23, bd du Temple (Paris Centre) à Paris Habitat OPH - Avenant à bail emphytéotique.

2025 DLH 84

Location de divers immeubles situés à Paris (Paris Centre, 5e, 6e) à Paris Habitat OPH - Bail emphytéotique

2025 DLH 390

Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux et de renouvellement de composants par la RIVP

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DLH 228

Réalisation, 117 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 8 logements sociaux par Elogie-Siemp - Subvention (111 915 euros)

2025 DLH 263

Réalisation, 123 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 7 logements sociaux par Elogie-Siemp - Subvention (166 658 euros)

2025 DLH 271

Réalisation d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux situé au 64 rue St Honoré (Paris Centre) par Elogie Siemp - (Subvention 175 636 €)

2025 DLH 264

Réalisation, 6 rue Poissonnière (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 6 logements sociaux (2 PLA I - 2 PLUS - 2 PLS) par Elogie-Siemp - Subvention (1163 220 euros)

2025 DLH 331

Réalisation, 32 rue Réaumur (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (4 PLA I - 4 PLUS) par Elogie-Siemp - Subvention (1 201 626 euros)

2025 DLH 419

Réalisation, 6-10 rue Crillon (Paris centre) d'un programme d'acquisition amélioration de 29 logements sociaux (10 PLA I - 10 PLUS - 9 PLS) par ELOGIE-SIEMP - Subvention (4 202 606 euros).

2025 DLH 333

Réalisation, à Paris Centre et dans le 13e, de programmes de réhabilitation de logements ex-loi 48 et de regroupement de chambres permettant la création de 10 logements sociaux par Elogie-Siemp

2025 DLH 375

Réalisation, 242-244 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (9 PLA I et 7 PLUS) par Immobilière 3F - Subvention (1 432 295 €)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DLH 389

Réalisation, 2 rue de Lobau (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 90 logements sociaux (30 PLA I - 31 PLUS - 29 PLS) par la RIVP

2025 DLH 412

Location de l'immeuble 2, rue Lobau (Paris Centre) à la RIVP- déclassement anticipé et bail emphytéotique.

2025 DLH 400

Réalisation, 2-6 rue Saint-Hyacinthe (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 35 logements sociaux (21 PLA I - 14 PLUS) par la RIVP - Subvention (5 202 816 euros)

2025 DLH 398

Location de l'immeuble 6-8, rue de la Corderie (Paris Centre) à la RIVP – Avenant à bail emphytéotique et réalisation d'un complément de programme d'un logement social PLUS – Subvention (40 135 euros)

2025 DU 18

Constitution d'une servitude de passage piétons avec Elogie-SIEMP, grevant le passage Barbette pour créer un accès supplémentaire à la cour oasis 7 passage des Arbalétriers (3e).

2025 DU 201

PLU - Modification simplifiée n° 1 - Bilan de la mise à disposition du public et approbation du projet.

2025 DU 213

Mises en demeure d'acquérir les biens (1er, 2e, 8e, 9e, 13e, 14e, 16e, 17e) faisant l'objet d'un droit de délaissement - Renonciation

2025 DU 217

Vente à la Foncière Paris Commerces de locaux commerciaux situés 31 et 33 rue Notre Dame de Nazareth (3e) et 230 boulevard Voltaire (11e).

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DSOL 183

5 subventions de fonctionnement (486 345 euros) pour 3 associations et une fondation mettant en place des actions d'aide alimentaire dans le cadre du dispositif hivernal 2025/2026.

2025 SG 36

Renouvellement de la concession de service public parisien de production et de distribution de la chaleur et création de la société d'économie mixte à opération unique concessionnaire (SEMOP)

2025 SG 45

Garantie d'emprunt à accorder à la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour le service public parisien de production et de distribution de la chaleur

2025 SG 47

Autorisation de conclure actes et conventions financières dans le cadre du contrat de concession de service public parisien de production et de distribution de chaleur

VŒUX

V PC 2025 45

Vœu présenté par le Conseil de Quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil relatif aux terrasses dans le quartier Montorgueil Saint-Denis

V PC 2025 46

Vœu présenté par le Conseil de Quartier Marais-Archives relatif aux espaces et horaires des terrasses

V PC 2025 47

Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un lieu du forum des Halles en hommage à Paul Chemetov

V PC 2025 50

Vœu d'Ariel Weil, Karine Barbagli, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'une crèche de Paris Centre en hommage à Odile de Vasselot



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

VŒUX

V PC 2025 48

Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Edmund White **V PC 2025 49**

Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Jean-Jacques Becker

V PC 2025 51

Vœu déposé par Raphaëlle RÉMY-LELEU et les élu·es du groupe Les Écologistes de Paris Centre relatif au maintien de l'ordre et à la communication masculiniste de policiers parisiens

V PC 2025 52

Vœu déposé par Corine Faugeron et les élu·es du groupe Les Écologistes de Paris Centre concernant le budget de fonctionnement des projets portés par les citoyens au travers des Conseils de quartier ou du budget participatif

V PC 2025 53

Vœu déposé par Karine Barbagli les élus du groupe « Paris en Commun » pour la défense de l'école inclusive à Paris Centre

V PC 2025 54

Vœu déposé par Gauthier Caron-Thibault et les élus du groupe "Paris en Commun" relatif à l'apposition d'une plaque en souvenir du rassemblement des Francs-Maçons au Carrousel du Louvre le 29 avril 1871

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 PC 25 – Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 PC 26 – Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 12 novembre 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du mercredi 12 novembre 2025 est adopté.

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 113 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Caisse des écoles (Paris Centre) - Subvention 2026 (6 800 000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 143 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre (157 229 euros) au titre des services de restauration pour 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 144 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics – Contribution (58 881 euros) de la Ville de Paris aux services de restauration et d'internat des collèges dotés d'un service de restauration autonome pour 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 152 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Participation financière de la Ville de Paris au financement du dispositif de décharges d'enseignement des directrices et directeurs des écoles publiques parisiennes - Convention avec l'Etat.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DLH 367 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – 2, place du Louvre (1er) - Mise à disposition temporaire du Beffroi de l'ex Mairie du 1er à l'association Musée Transitoire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAC 108 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Protocole transactionnel avec la Gaité Lyrique SAS, titulaire du contrat de concession de service portant sur la gestion et l'exploitation de l'établissement culturel La Gaité Lyrique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18

Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)

Abstention : 1 (M. Figueroa)

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAC 317 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Apposition d'une plaque en hommage à Stefan Zweig au 15 rue de Beaujolais, à Paris 1er

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAC 474 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Signature d'un acte notarié relatif au don, par la Fondation Antoine de GALBERT d'une œuvre de Pascal Convert, dans la chapelle Saint Louis de l'Eglise Saint Eustache à Paris (1er)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 230 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention de fonctionnement 2026 (5,640 millions d'euros) et de subvention d'investissement 2026 (249 000 euros) et convention avec le Forum des Images

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAC 318 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Convention d'occupation du domaine public de la Tour Jean Sans Peur avec l'association les Amis de la Tour Jean Sans Peur (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DGRI 65 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et "Combat Antisemitism Movement" pour le Sommet des Maires européens contre l'antisémitisme les 19 et 20 novembre 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAC 330 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (10 000 euros) et convention d'équipement avec l'association Collectif Histoire et Mémoire.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DU 220 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Acquisition du portail de l'ancien hôtel Raoul 6 bis rue Beautreillis (4e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 232 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention de fonctionnement (70 000 euros) et convention avec l'association CoopCycle-association

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 238 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions et conventions (1 440 000 euros) avec 18 structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 253 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention et convention (350 000 euros) avec l'association Parcours d'Insertion Fonds Local Emploi Solidarité (FLES) de Paris (3e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAJ 37 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention et avenant n° 3 (305.337 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement et à la Halte Femmes avec l'Ordre des avocats

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DCPA 25 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Autorisation de la cession à titre onéreux et à titre gratuit de matériaux de réemploi dans le cadre de l'opération de restructuration du pavillon de l'Arsenal 75004

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DJS 159 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Mise en œuvre du dispositif Quartiers Libres pour l'année 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DJS 160 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2026.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 3 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Location de l'immeuble 23, bd du Temple (Paris Centre) à Paris Habitat OPH - Avenant à bail emphytéotique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 84 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Location de divers immeubles situés à Paris (Paris Centre, 5e, 6e) à Paris Habitat OPH - Bail emphytéotique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 19
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 390 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux et de renouvellement de composants par la RIVP

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 19
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 228 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 117 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 8 logements sociaux par Elogie-Siemp - Subvention (111 915 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 263 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 123 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 7 logements sociaux par Elogie-Siemp - Subvention (166 658 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 271 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation d'un programme de rénovation de 12 logements sociaux situé au 64 rue St Honoré (Paris Centre) par Elogie Siemp - Subvention (172 636 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 264 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 6 rue Poissonnière (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 6 logements sociaux (2 PLA I - 2 PLUS - 2 PLS) par Elogie-Siemp – Subvention (1 163 220 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 16
Contre : 5 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron, M. Figuroa)
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 331 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 32 rue Réaumur (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux (4 PLA I - 4 PLUS) par Elogie-Siemp – Subvention (1 201 626 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 15
Contre : 1 (M. Figueroa)
Abstention : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 419 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 6-10 rue Crillon (Paris centre) d'un programme d'acquisition amélioration de 29 logements sociaux (10 PLA I - 10 PLUS - 9 PLS) par ELOGIE-SIEMP - Subvention (4 202 606 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20
Contre : 1 (M. Figueroa)
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

DLH 333 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris –

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 375 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 242-244 rue Saint-Martin (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 16 logements sociaux (9 PLAI et 7 PLUS) par Immobilière 3F - Subvention (1 432 295 €)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18
Contre : 1 (M. figueroa)
Abstention : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 389 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 2 rue de Lobau (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 90 logements sociaux (30 PLA I - 31 PLUS - 29 PLS) par la RIVP

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18
Contre : 5 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron, M. Figueroa)
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 412 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Location de l'immeuble 2, rue Lobau (Paris Centre) à la RIVP-déclassement anticipé et bail emphytéotique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 400 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 2-6 rue Saint-Hyacinthe (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration de 35 logements sociaux (21 PLA I - 14 PLUS) par la RIVP - Subvention (5 202 816 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19
Contre : 5 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron, M. Figuroa)
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 398 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Location de l'immeuble 6-8, rue de la Corderie (Paris Centre) à la RIVP – Avenant à bail emphytéotique et réalisation d'un complément de programme d'un logement social PLUS – Subvention (40 135 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DU 18 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Constitution d'une servitude de passage piétons avec Elogie-SIEMP, grevant le passage Barbette pour créer un accès supplémentaire à la cour oasis 7 passage des Arbalétriers (3e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (V. Levieux, S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DU 201 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – PLU - Modification simplifiée n° 1 - Bilan de la mise à disposition du public et approbation du projet.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DU 213 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Mises en demeure d'acquérir les biens (1er, 2e, 8e, 9e, 13e, 14e, 16e, 17e) faisant l'objet d'un droit de délaissement - Renonciation

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DU 217 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Vente à la Foncière Paris Commerces de locaux commerciaux situés 31 et 33 rue Notre Dame de Nazareth (3e) et 230 boulevard Voltaire (11e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DSOL 183 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – 5 subventions de fonctionnement (486 345 euros) pour 3 associations et une fondation mettant en place des actions d'aide alimentaire dans le cadre du dispositif hivernal 2025/2026.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22 (1 NPPV)

2025 SG 36 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Renouvellement de la concession de service public parisien de production et de distribution de la chaleur et création de la société d'économie mixte à opération unique concessionnaire (SEMOP)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jean-Paul MAUREL, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 17
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 1 (M. Figueroa)
NPPV : 1 (A. Bouri)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22 (1 NPPV)

2025 SG 45 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Garantie d'emprunt à accorder à la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour le service public parisien de production et de distribution de la chaleur

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jean-Paul MAUREL, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 17
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 1 (M. Figueroa)
NPPV : 1 (A. Bouri)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22 (1 NPPV)

2025 SG 47 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Autorisation de conclure actes et conventions financières dans le cadre du contrat de concession de service public parisien de production et de distribution de chaleur

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 19 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jean-Paul MAUREL, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 17
Contre : 4 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron)
Abstention : 1 (M. Figueroa)
NPPV : 1 (A. Bouri)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 45 – Vœu présenté par le Conseil de Quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil relatif aux terrasses dans le quartier Montorgueil Saint-Denis

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 37 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-6, L. 2512-14, L. 2511-30 ;

Considérant le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 2122-1 à L. 2125-1 ;

Considérant le Code de l'environnement, et notamment son article L571-1-A ;
Considérant le Code de la santé publique, et notamment ses articles R. 1336-1 à R. 1336-16 ;

Considérant l'arrêté municipal en vigueur relatif au Règlement de l'installation des étalages et terrasses sur la voie publique ainsi que des contre-étalages et contreterrasses, des commerces accessoires aux terrasses et des dépôts de matériels ou objets divers devant les commerces et des terrasses estivales, notamment ses articles DP2 définissant les dispositions du Règlement des étalages et des terrasses particulier au secteur Montorgueil-Saint-Denis ;

Considérant la concertation menée auprès des conseillers de quartiers ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant que le quartier piéton Montorgueil-Saint-Denis se caractérise par une activité de bars et de restaurants particulièrement importante ; qu'on y dénombre 9 à 10 cafés, restaurants, bars tous les 100 mètres et que ces activités représentent 30 % des locaux commerciaux du quartier, soit la plus grande concentration, en proportion, de ce type d'activités à Paris (d'après le règlement modificatif publié au BOVP numéro 24 du 25 mars 2022 page 1484) ;

Considérant que cette activité, génératrice de convivialité et de dynamisme du quartier, est également source de nuisances pour la tranquillité des habitants et qu'il apparaît dès lors nécessaire de renforcer l'encadrement des dispositifs autorisables dans ce secteur afin de concilier les activités de bar et de restauration avec le cadre de vie des riverains, et de garantir le partage équilibré de l'espace public entre les différents usages, en particulier la nuit ;

Considérant que l'exploitation des terrasses dans le secteur Montorgueil Saint-Denis est le premier facteur de pollution sonore nocturne (d'après l'enquête Crédoc/Bruitparif sur la perception du bruit en Île-de-France à fin 2021, et notamment l'exploitation des résultats sur le territoire de la Ville de Paris, "Les activités des bars et restaurants deviennent le bruit d'activités dont on se plaint le plus à Paris", +7 points depuis 2016, et d'après l'étude Bruitparif sur le territoire de Halles Beaubourg Montorgueil publiée fin 2022 « il y a, durant la saison estivale et sur les périodes de soirée et de nuit, davantage de riverains concernés par le bruit des activités récréatives que de riverains concernés par le bruit routier ») ;

Considérant que l'étude Bruitparif sur le territoire de Halles Beaubourg Montorgueil publiée fin 2022 a démontré que 1 habitant sur 3 dans ce quartier subit un niveau de bruit moyen de nuit supérieur à 55dB du fait du seul bruit des terrasses (55dB est le seuil au-delà duquel les impacts sur la santé sont significatifs et qu'il ne faut pas dépasser dans les recommandations de l'OMS), 2 habitants sur 3 lors des 4 nuits hebdomadaires de forte affluence ;

Considérant que la perturbation induite du sommeil des riverains est un enjeu de santé publique ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant la multiplication des surfaces de terrasses accordées ces dernières années (d'après l'open data parisien, sur le quartier Halles Beaubourg Montorgueil, 732 dispositifs de terrasses autorisés en avril 2021, 834 en avril 2022, 1066 en décembre 2024) malgré un travail conséquent de filtre par la municipalité sur le flux annuel de demandes (pour tout Paris Centre, 1257 demandes en 2024 dont 589 recevables dont 170 avis favorables, 178 avis favorables avec réserve et 241 refus, soit 41% de refus) ;

Considérant que le nombre d'établissements de restauration dans le quartier Halles Beaubourg Montorgueil a augmenté de 18% en 6 ans (d'après les données APUR, 590 établissements en 2017 à 695 en 2023) ;

Considérant que l'encadrement des horaires autorisables est un axe intéressant pour agir, retenu dans d'autres grandes villes européennes comme Madrid ;

Considérant qu'en mars 2024, un sondage de l'Ifop en partenariat avec le Groupement des hôteliers et restaurations de France indiquait qu'à Paris, seules 3 % des personnes qui se rendent en terrasses le font « après le dîner, en soirée » ;

Considérant les recommandations de la Cour Régionale des Comptes d'Île de France dans son rapport publié en janvier 2025 au sujet des terrasses parisiennes ; Considérant les dérogations en 2024 et 2025 pour l'exploitation des terrasses estivales jusque 23h au lieu de 22h, et une exploitation des terrasses permanentes jusque 2h du matin, avec des capacités de contrôle très réduites en soirée après 22h ;

Le Conseil de Premier secteur Paris Centre émet le vœu que :

- 1. L'arrêté municipal relatif au règlement des terrasses soit modifié comme suit à son Titre III (« Dispositions localisées particulières », article DP.2.2.1) Ajout d'un nouvel alinéa : « - les terrasses ouvertes et contre-terrasses, ne seront autorisées que jusque 23 heures au plus tard, l'activité devra se poursuivre en intérieur au-delà de cet horaire. »**



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

2. L'arrêté municipal relatif au règlement des terrasses soit modifié comme suit à son Titre III (« Dispositions localisées particulières », article DP.2.2.1)
Ajout d'un nouvel alinéa : « - par dérogation au DG8, aucune autorisation ne sera renouvelée tacitement dans ce secteur. »
3. Davantage de moyens de police municipale soient alloués sur ce secteur, notamment en soirée et de nuit afin d'augmenter les moyens de contrôle.

Le vœu est rejeté

Pour : 10 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu, J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron, M. Figueroa)

Contre : 13

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 46 – Vœu présenté par le Conseil de Quartier Marais-Archives relatif aux espaces et horaires des terrasses

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 37 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Vu l'arrêté municipal en date du 11 juin 2021 et ses modificatifs des 18 mars 2022, 29 mars 2022, 29 juillet 2022, 20 juin 2023, 5 juillet 2023, 13 décembre 2023 et 16 avril 2024, en vigueur au 18 avril 2024 publiés au Bulletin officiel de la Ville de Paris, relatif au Règlement de l'installation des étalages et terrasses sur la voie publique ainsi que des contre-étalages et contreterrasses, des commerces accessoires aux terrasses et des dépôts de matériels ou objets divers devant les commerces et des terrasses estivales ;

Vu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Ile-de-France "Ville de Paris - Les terrasses implantées sur le domaine public" (Document délibéré par la chambre le 25 juillet 2024) ;

Vu la concertation menée auprès des conseillers de quartiers ;
Considérant que le quartier du Marais se caractérise par une forte activité de bars, de restaurants, de restauration rapide ou de vente à emporter de produits alimentaires transformés, notamment des enseignes mono-activité de salons de thé / bubble tea ;

Considérant les files d'attente encombrant les trottoirs étroits, entravant la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles avec poussettes, et contribuant à une insécurité piétonne accrue dans un quartier déjà dense ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant que le quartier du Marais, malgré sa centralité, sa beauté et son dynamisme touristique, risque de voir sa qualité de vie se dégrader pour les habitantes et habitants, contraints de quitter le quartier pour faire leurs courses du quotidien, avec la disparition progressive des commerces de proximité ;

Considérant que ce risque n'est pas isolé, et qu'il a déjà été observé dans d'autres quartiers à forte attractivité touristique de Paris, où une concentration excessive d'activités orientées vers le tourisme de passage s'est faite au détriment des commerces de proximité répondant aux besoins des habitants, tel que le Quartier Latin ;

Considérant que ces activités, génératrices de convivialité et de dynamisme du quartier, sont également source de nuisances pour la tranquillité des habitants et qu'il apparaît dès lors nécessaire de contrôler les horaires autorisables pour les terrasses dans ce secteur ;

Considérant que le règlement en place doit être adapté, afin de renforcer la conciliation des activités de bar et de restauration avec le cadre de vie des riverains, et garantir le partage équilibré de l'espace public entre ces différents usagers, en particulier la nuit ;

Considérant que le règlement des étalages et terrasses (RET) n'est pas toujours respecté avec son corollaire en matière de salubrité publique : collecte des déchets commerciaux par les responsables des activités de bars, restaurants, restauration rapide ou vente à emporter de produits alimentaires transformés et qu'ils assurent quotidiennement la propreté de leurs installations et leurs abords immédiats ;

Considérant que le Conseil de quartier est favorable, dans la mesure du possible, à la dé-densification de l'offre de débits de boissons par application de la distance minimale entre établissements de même licence et l'application de l'arrêté préfectoral sur les zones protégées pour les nouveaux établissements, sachant que la Mairie de Paris Centre refuse tout transfert de Licence IV depuis le début de la mandature ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil de secteur Paris Centre, sur proposition du Conseil de quartier Marais-Archives :

réaffirme son attachement à la diversité des commerces de proximité et au maintien d'un équilibre entre artisanat, commerces de bouche de qualité, commerces indépendants et activités touristique, comme le montre le vote du vœu du CQ Louvre-Opéra ;

appelle à la poursuite du plan d'actions contre les terrasses sans autorisation ou débordantes et sollicite des amendes administratives dans tous les cas où la réglementation le permet ;

formule le souhait à la Mairie de Paris et à la Direction de l'Urbanisme de Paris que les terrasses ouvertes et contre-terrasses estivales, ne soient autorisées que jusqu'à 22 heures au plus tard, sur toute la période « estivale » l'activité devra se poursuivre en intérieur au-delà de cet horaire ;

émet le souhait que le Conseil de Paris puisse instaurer, après concertation préalable, une réglementation spécifique dans des secteurs limités, et que la municipalité s'engage à lancer une concertation sur les modalités d'ouverture des terrasses ;

formule le souhait à la Mairie de Paris et à la Direction de l'Urbanisme de Paris que le renouvellement des terrasses ne soit pas automatique pour les renouvellements à venir, et que l'avis des riverains et du Conseil de quartier puisse être consulté lorsqu'une situation paraît problématique, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Le vœu est adopté

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 47 – Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un lieu du forum des Halles en hommage à Paul Chemetov

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant que Paul Chemetov est une figure majeure de l'architecture et de l'urbanisme en France, défenseur d'une ville au service de tous, dans une démarche aussi bien moderne qu'engagée, magnifiant des matériaux bruts comme le béton, pour répondre rapidement à un besoin de logements et d'équipements croissant ;

Considérant qu'il s'est illustré par la réalisation de nombreux bâtiments publics et logements sociaux, conciliant audace, innovation et confort, et considérant que cette triple exigence correspond à la vision de l'architecture que nous poursuivons toujours à Paris Centre ;

Considérant qu'il a marqué l'architecture parisienne par la réhabilitation de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle et surtout par la conception en 1981 avec Borja Huidobro du nouveau ministère de l'Economie et des Finances, le « paquebot » de Bercy, qui – tout en préservant plusieurs bâtiments patrimoniaux – a redessiné le paysage de la Seine sur laquelle il semble flotter par ses fondations reposant dans le lit du fleuve ;

Considérant plus particulièrement qu'il fait partie des quelques architectes qui ont relevé le défi de s'inscrire dans la suite de Victor Baltard, en répondant à l'enjeu du « trou » laissé par la démolition des Halles de ce dernier, en ce qu'il a imaginé



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

(toujours avec Borja Huidbro) la « deuxième tranche » du Forum des Halles, correspondant à l'aménagement du secteur ouest du Forum ;

Considérant que cette partie abrite les équipements collectifs de la Ville de Paris, tels que la piscine et le gymnase Suzanne Berlioux ou le Centre d'animation Ruth Bader Ginsburg, qui confèrent au centre commercial le plus fréquenté en Europe une dimension culturelle, sportive et sociale ;

Considérant que les volumes conçus par Paul Chemetov, dont la Place Carrée, sont propriétés de la Ville de Paris (sous gestion SEM Pariseine) ;

Considérant que Paul Chemetov fut un membre assidu et dont la voix et la pertinence des analyses comptaient en Commission du Vieux Paris ;

Considérant qu'il nous a quittés le 16 juin 2024 ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

La Place Carrée ou un autre espace du secteur ouest du Forum des Halles soit nommé en hommage à son architecte, Paul Chemetov.

Le vœu est adopté

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 48 – Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Edmund White

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant qu'Edmund White, figure majeure de la littérature gay et LGBT+, nous a quittés le 4 juin dernier ;

Considérant qu'il fut l'un des premiers écrivains contemporains à donner une place centrale à l'homosexualité et au sexe gay dans ses romans ;

Considérant qu'il a, par l'audace de ses « romans homos » (tel qu'il les définissait), développé une écriture homosexuelle à destination des personnes gays, et considérant qu'il a ainsi rendu visible l'existence des personnes LGBT+ dès les années 1970 ;

Considérant le succès qu'il a connu de son vivant, salué par la critique avec *Oublier Elena* (1973), son premier roman, et qui s'est confirmé avec sa tétralogie autobiographique (*Un jeune Américain*, *La Tendresse sur la Peau*, *La symphonie des adieux* puis *L'Homme marié*) ;

Considérant que, dans cette tétralogie comme dans d'autres textes, Edmund White, séropositif depuis 1985, a dépeint l'épidémie de SIDA et rend hommage aux personnes qui en ont été victimes, et qu'il a ainsi lutté contre le tabou entourant cette maladie ;

Considérant que son travail de mise en lumière de l'homosexualité dans la littérature fut également universitaire en ce qu'il a publié des biographies qui font désormais référence sur Jean Genet, Marcel Proust et Arthur Rimbaud ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant que Paris est souvent le théâtre de ses récits et que son œuvre *Inside a Pearl, My Years in Paris* peut être considérée comme une déclaration d'amour à cette ville, où il vécut de 1983 à 1998 et où il rencontra Yves Saint-Laurent, Catherine Deneuve ou encore Michel Foucault ;

Considérant qu'il habita plus précisément à Paris Centre, sur l'île Saint-Louis puis rue Saint-Martin ;

Considérant que la Mairie de Paris Centre œuvre à rendre visible les mémoires LGBT+ dans l'espace public par des dénominations de rue et l'apposition de plaques commémoratives, et que ces dernières ont fait l'objet d'une carte éditée par la Mairie : *Mémoires LGBTQI+, Parcours au Centre de Paris* ;

Considérant que rendre visibles ces mémoires revient à affirmer le droit essentiel des personnes LGBT+ à exister librement ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, et Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, de la lutte contre les discriminations, de la mémoire et du patrimoine, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Une plaque soit apposée en hommage à Edmund White, à l'une des adresses de Paris Centre où il vécut.

Le vœu est adopté

Pour : 18

Contre : 5 (A. Bouri, J. Boutault, J-P Maurel, C; Faugeron, R. Rémy-Leleu)

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 49 – Vœu d'Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Jean-Jacques Becker

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant que Jean-Jacques Becker était l'un des plus grands historiens français des dernières décennies ;

Considérant sa carrière d'universitaire, professeur aux universités de Clermont-Ferrand (1977-1985) puis de Paris X-Nanterre (1985-1994), et auteur d'ouvrages de références comme *L'Opinion publique française et les débuts de la guerre de 1914* (1976), *L'Encyclopédie de la Grande Guerre* (2004) ou encore *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande* avec Gerd Krumeich (2008) ;

Considérant qu'il a renouvelé l'historiographie de la Grande Guerre, en mettant notamment fin au mythe du départ à la guerre « la fleur au fusil », et considérant qu'il a par-là même contribué au regain d'intérêt des universitaires pour cette période ;

Considérant qu'il a adopté dans son travail une approche exhaustive, prenant en compte l'opinion publique et le vécu des populations et non plus les seuls événements diplomatiques, militaires et politiques, et considérant qu'il privilégie cette approche au Centre international de recherche rattaché à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne dont il prend la direction à son ouverture en 1992 ;

Considérant que son travail d'historien s'est nourri de son histoire personnelle et familiale en ce que son père avait combattu à Verdun et qu'il a grandi dans une France meurtrie par ce conflit ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant qu'il a également développé un engagement militant, d'abord au sein du Parti Communiste français (avec lequel il rompt en 1960) puis contre la guerre d'Algérie ;

Considérant que la vie politique française du XXème siècle fut aussi un de ses sujets de prédilection, avec notamment *l'Histoire des gauches en France*, co-dirigée avec Gilles Candar (2004) ;

Considérant que Jean-Jacques Becker habitait rue de Picardie, à Paris Centre, et qu'il est décédé le 10 juillet 2023 ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Une plaque soit apposée en hommage à Jean-Jacques Becker rue de Picardie.

Le vœu est adopté

Pour : 18

Contre : 5 (A. Bouri, J. Boutault, J-P Maurel, C; Faugeron, R. Rémy-Leleu)

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 50 – Vœu d'Ariel Weil, Karine Barbagli, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'une crèche de Paris Centre en hommage à Odile de Vasselot

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant que la résistante Odile de Vasselot nous a quittés le 21 avril 2025 à l'âge de 103 ans ;

Considérant son engagement dès les premières heures de la Résistance, en ce qu'elle a notamment participé à la manifestation du 11 novembre 1940 sur les Champs-Elysées, reconnue comme l'un des premiers actes publics de résistance en France ;

Considérant qu'elle a ensuite intégré le réseau de renseignement Zéro au sein duquel elle a eu pour mission de transporter du courrier par train entre Paris et Toulouse, sous le nom « Danièle » ;

Considérant qu'elle a rejoint en 1944 le réseau Comète sous le nom « Jeanne » et qu'elle exfiltrait des aviateurs alliés tombés en Belgique (alors contrôlée par le Reich), leur faisant rejoindre l'Espagne ou l'Angleterre ;

Considérant qu'elle a participé à la Libération de Paris en août 1944 ;

Considérant qu'après la Seconde Guerre mondiale, elle s'est engagée dans le domaine de l'éducation, en tant qu'enseignante puis directrice d'établissements scolaires, et considérant qu'elle a créé et dirigé le lycée Sainte-Marie d'Abidjan en Côte-d'Ivoire en accord avec la politique du président Félix Houphouët-Boigny de favoriser l'éducation des filles ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant qu'à son retour en France en 1988, elle témoigne de son expérience dans la Résistance, principalement auprès des publics scolaires ;

Considérant qu'elle fut récompensée dès la fin de la guerre par la médaille de la Résistance française pour ces engagements, puis nommée grand officier de l'Ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur ;

Considérant qu'en 2013 elle résume l'ensemble de ses engagements : « *J'ai été "passeur" dans les réseaux et je continue à être "passeur"* », et considérant qu'alors que les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissent, il nous revient d'être passeur de mémoire et en particulier auprès des jeunes générations ;

Considérant la volonté de l'équipe municipale de Paris Centre d'honorer et de visibiliser la mémoire des femmes, en particulier à travers le livret *Femmes de Paris Centre*, et notamment des résistantes, mises à l'honneur tout au long de l'été 2024 à l'occasion des 80 ans de la Libération de Paris ;

Considérant que depuis 2023 quatre Résistants ont donné leur nom à des écoles de Paris Centre, et que l'équipe municipale souhaite prolonger cette politique mémorielle par des dénominations de crèches ;

Considérant que sa réouverture début 2026 après trois ans de travaux constitue l'occasion de donner un nouveau nom à cette crèche rénovée et réinventée dans une démarche éco-responsable ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Karine Barbagli, Première Adjointe en charge de la mémoire, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

La crèche située au 26 rue Roch soit nommée en hommage à Odile de Vasselot.

Le vœu est adopté

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 51 – Vœu déposé par Raphaëlle RÉMY-LELEU et les élu·es du groupe Les Écologistes de Paris Centre relatif au maintien de l'ordre et à la communication masculiniste de policiers parisiens

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant qu'en 2024 141 femmes ont été victimes de féminicides en France et que le nombre de victimes s'élève déjà à 155 au 1^{er} Décembre pour l'année 2025 ;

Considérant la manifestation du Samedi 22 Novembre 2025 ayant réuni des milliers de personnes à Paris, organisée par des associations féministes et soutenue par les organisations syndicales et nombre de partis politiques dans le cadre de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes ;

Considérant que cette grande manifestation avait point de départ la Place de la République, point de rendez-vous régulier de nombreuses manifestations, créant une sensibilité particulière des habitant·e·s du secteur au bon déroulé des événements ;

Considérant que la fin du cortège qui quittait la Place de la République à 15 h 25 a été perturbée par le déferlement rapide de la BRAV-M, suscitant des mouvements de panique et créant des conditions anxiogènes à la poursuite de la manifestation ;

Considérant que les cortèges suivants, à savoir celui du collectif Nous Vivrons et celui du collectif d'extrême-droite Némésis ont bénéficié d'un dispositif de sécurisation bien différent, avec l'organisation d'un cordon policier piéton, suscitant des interrogations sur le double standard constaté dans la stratégie de maintien de l'ordre ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant les révélations du média Blast sur la diffusion d'une image prise dans un commissariat parisien de policiers vêtus de noir et cagoulés, exhibant comme « trophée de guerre » une banderole féministe confisquée et retournée, image caractéristique des techniques de communication du hooliganisme et de l'extrême-droite radicale ;

Considérant que ces méthodes de communication intimidantes sont très loin des standards démocratiques et contreviennent très directement au devoir de réserve et à l'exigence d'exemplarité ;

Considérant que cette mise en scène vise à identifier les organisations féministes et antifascistes comme étant les ennemis des forces de l'ordre, représentant une insupportable prise de position politique et interrogeant dès lors sur leur capacité à encadrer des cortèges ;

Considérant que cette opération de communication masculiniste de la part de policiers parisiens nuit considérablement à l'image de l'institution comme à la confiance de la population, en particulier celle des femmes et des collectifs féministes ;

Considérant le courrier adressé au Ministre de l'Intérieur le 28 novembre 2025 par le député de Paris Pouria Amirshahi sur ces faits inacceptables ;

Sur proposition de Raphaëlle RÉMY—LELEU et les élu·es du groupe Les Écologistes de Paris Centre, le Conseil de Paris Centre émet le vœu que la Mairie de Paris Centre:

- Demande au Préfet de Police de communiquer aux élu·e·s de Paris Centre un bilan de la stratégie de maintien de l'ordre appliquée de cette manifestation du Samedi 22 Novembre, en particulier sur l'emploi aux unités de la BRAV-M sur la Place de la République ;
- Demande au Préfet de Police de saisir l'IGPN au sujet des graves manquements aux règles élémentaires de la déontologie policière que constituent une communication publique antiféministe de la part de policiers, reprenant les codes de groupes violents ;
- Demande au Préfet de Police d'organiser une réunion avec les organisations féministes pour faire le bilan de cette séquence et leur proposer une méthode, des garanties pour garantir la sécurité des cortèges et événements féministes au sein de la capitale ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Le vœu est adopté

Pour : 18

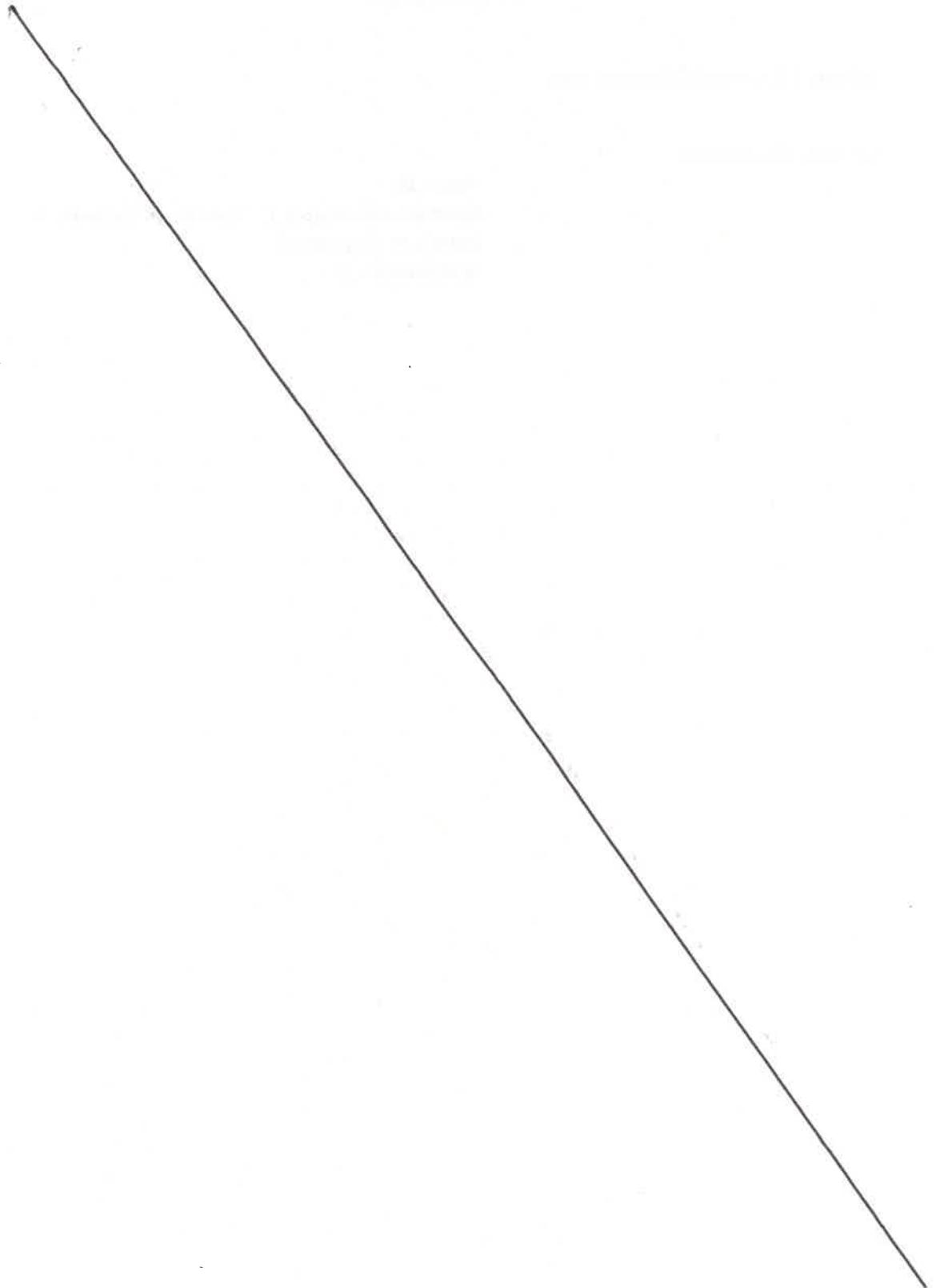
Contre : 5 (J. Rouet, C. Toriello, A. Sigwalt, A. Véron, M. Figueroa)

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents :

Nombre de votants :

Nombre des suffrages exprimés :

V PC 2025 52 – Vœu déposé les Ecologistes concernant le budget de fonctionnement des projets portés par les citoyens au travers des Conseils de quartier ou du budget participatif relatif financement du fonctionnement des projets portés par les citoyens

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Attendu que Les propositions soumises au budget participatif le sont hors budget de fonctionnement

Attendu que le budget de fonctionnement des Conseils de quartier est réservé à Paris Centre au seul fonctionnement du Conseil de quartier

Attendu que des projets portés par les Conseils de quartier nécessitent souvent un budget de fonctionnement

Corine Faugeron et les élu.e.s écologistes émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre assurent le budget de fonctionnement des projets portés par un conseil de quartier.

Le vœu est rejeté

Pour : 5 (A. Bouri, J. Boutault, J-P Maurel, C; Faugeron, R. Rémy-Leleu)

Contre : 16

Abstention: 2 (L.Ferry, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 53 – Vœu déposé les élus de Paris en Commun pour la défense de l'école inclusive à Paris Centre

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

Considérant que Paris Centre, place forte de l'école pour tous, compte de nombreuses classes permettant soit d'accueillir des élèves au sein d'unités d'enseignement (UE) spécifiques : Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivant UPE2A (écoles 42 Dussoubs et Vertus, collèges Poquelin, Couperin et Montgolfier, lycées Abbé Grégoire et Simone Weil), Unités d'Enseignement pour les enfants autistes (écoles Moussy, Saint-Martin), Pôles Enseignement Jeunes Sourds en Langue des Signes Française (écoles Turenne et Collège Victor Hugo), Unité d'Enseignement du CELEM (école Arbre Sec), des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire ULIS (écoles Jussienne, Pouletier, Renard, collèges Poquelin, Couperin, Charlemagne) et 1 U.E. à l'Institut Médico-Educatif (IME) Binet Simon avec l'école Hospitalières-Saint-Gervais ; soit de scolariser des enfants dits à besoin particulier qui bénéficient d'une notification MDPH (AESH individuel ou mutualisé) Considérant que l'inclusion scolaire vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers,

Considérant qu'une école inclusive pour tous est un enjeu fondamental d'équité, de justice sociale et de réussite pour tous les élèves,

Considérant que depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 (dite « Loi Handicap 2005 »), la scolarisation des élèves en situation de handicap dans un milieu scolaire ordinaire constitue en France un principe de droit,



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant que les effectifs d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu scolaire ordinaire (premier et second degrés) ont plus que triplé en presque 20 ans, passant de 130 000 élèves à la rentrée 2005 à 436 000 élèves à la rentrée 2025¹,

Considérant que la Loi Handicap 2005 introduit pour les enfants porteurs de handicaps le droit d'être inscrit en milieu ordinaire et de bénéficier d'une équipe de professionnels pour assurer le suivi de la scolarité,

Considérant le nombre d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESh), 132 000 en 2025, qui bien qu'il ait augmenté de près de 90% depuis 2013 ne suffit pas à accompagner au quotidien tous les enfants qui en ont besoin,

Considérant qu'à la rentrée 2025, 50 000 enfants dont les besoins particuliers avaient été notifiés par les MDPH se sont retrouvés privés d'AESH, faute de personnel suffisant,

Considérant le statut précaire de ces métiers exercés à 90% par des femmes vivant très majoritairement en-dessous du seuil de pauvreté (salaire moyen de 1000 euros),

Considérant que les équipes enseignantes ne peuvent pallier au manque d'AESH et se retrouvent donc souvent démunies et les élèves en difficultés,

Considérant que les restrictions budgétaires imposées par le Ministère de l'Éducation Nationale mènent à des fermetures de classes et ainsi augmentent mécaniquement les effectifs par classe rendant plus difficiles à mettre en œuvre les temps d'inclusion,

Considérant que les baisses des Dotations Horaires Globales (DHG) ont impactés les horaires alloués aux classes ULIS et UPE2A des collèges de Paris Centre à la rentrée 2025,

Considérant que les fermetures de classes et les baisses des dotations horaires globales mettent à mal la qualité et la fréquence des temps d'inclusion des élèves handicapés ou à besoin particulier au sein des classes dites « ordinaires »,

¹ [La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, 20 ans après | handicap.gouv.fr](http://handicap.gouv.fr)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Considérant qu'en cas d'impossibilité d'inclusion dans des classes ordinaires, les élèves allophones seront privés de tout autre enseignement que celui du français, créant ainsi une rupture d'égalité entre ces élèves et le reste des élèves,

Sur proposition de Ariel Weil et de Karine Barbagli le Conseil de Paris Centre émet le vœu :

- Que l'Éducation nationale engage une politique volontariste afin de renforcer l'attractivité du métier d'AESH à travers une amélioration de la rémunération et des conditions de travail, de formation et l'intégration de ces agents dans la fonction publique
- Que l'Éducation nationale préserve les moyens alloués à l'accompagnement des élèves allophones et handicapés au sein des UPE2A et ULIS dans les dotations horaires globales allouées aux collèges
- Que l'Education nationale maintienne des effectifs limités pour les classes accueillant des enfants à besoins particulier et accueillant, sur des temps d'inclusion, les élèves des unités d'enseignement ou des unités pédagogiques pour élèves allophones

Le vœu est adopté

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21

V PC 2025 54 – Vœu déposé les élus de Paris en Commun pour l'apposition d'une plaque en souvenir du rassemblement des Francs-Maçons au Carrousel du Louvre le 29 avril 1871

Vu l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur Paris Centre ;

La Franc-maçonnerie est un phénomène social qui réunissait à Paris à l'approche de la Commune les diverses composantes de la société, des plus aisés aux artisans et ouvriers. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de nombreux dirigeants de la Commune en soient membres et souvent responsables (un tiers d'entre eux). Et ce même si de nombreux maçons et en particulier les instances maçonniques étaient anticomunards et même dans le camp dit des Versaillais.

Cependant, les valeurs de la Commune recoupent grandement celles de la Maçonnerie : la défense des principes de la République, la liberté politique et associative, la justice sociale, la laïcité, l'éducation... Si les membres de la Maçonnerie ne sont pas tous d'accord sur l'engagement communard, tous, des deux camps, déplorent la violence, condamnent la guerre civile, demandent l'arrêt des combats et appellent à la réconciliation.

Mais Thiers, qui a pourtant des maçons dans son gouvernement, est inflexible, intransigeant et brutal. Tant, que les membres des deux camps se trouvent à se réunir pour combattre le gouvernement de Versailles. Beaucoup le paieront de leur sang.

Ce sont d'abord les bannières maçonniques qui sont plantées sur les fortifications de la Porte Maillot, et un manifeste le 8 avril 1871 appelle à arrêter « l'effusion de ce sang précieux qui coule des deux côtés » et à poser les bases « d'une paix définitive qui soit l'aurore d'un avenir nouveau ». Le 25 avril, Thiers consent à une trêve pour



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

évacuer les villes concernées par les bombardements à venir. Une courte trêve de huit heures et uniquement pour quelques quartiers de Neuilly, Ternes et Sablonville.

Face à cette intransigeance, les maçons se réunissent au Théâtre du Châtelet et décident de sortir dans les rues pour planter leurs bannières sur les barricades. Le 29 avril suivant, ce sont plus de 10 000 maçons qui se retrouvent au Carrousel du Louvre, remontent jusqu'à l'Hôtel de Ville, Bastille, rejoignent le rond-point des Champs-Elysées et gagnent l'Arc de Triomphe. De la Porte Maillot à la Porte Bineau, les bannières seront alors plantées avec au milieu d'elles et en hauteur, une de couleur blanche. Les tirs cessèrent pour permettre une entrevue avec Thiers à la faveur du Général Montaudon, versaillais mais maçon également. Cependant, le chef du gouvernement réaffirma sa volonté de voir les maçons plier.

Et les tirs reprurent, criblant maçons et bannières, annonçant un mois après la Semaine Sanglante. Pendant cette période, certains furent sauvés par le courage des leurs. Mais nombreux furent exécutés ou déportés sur dénonciation de leur participation au cortège du 29 avril, quand ce ne fut pas tout simplement l'appartenance à la Franc-Maçonnerie qui fut retenue comme circonstance aggravante lors des jugements des survivants.

Il appartient à tous de tirer de ces évènements les enseignements que nos sensibilités personnelles exigent.

Mais c'est pour rappeler cette séquence historique de la Commune de Paris que, sur proposition d'Ariel Weil, Gauthier Caron-Thibault et les élu-e-s du Groupe Paris Centre en Commun, le Conseil de Paris Centre émet le vœu qu'une plaque soit apposée dans le jardin du Carrousel pour commémorer ce rassemblement historique de toute la Franc-Maçonnerie le 29 avril 1871.

Le vœu est adopté

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 3 (J. Rouet, A. Véron, A. Sigwalt)

NPPV : 4 (A. Bouri, J. Boutault, J-P Maurel, C. Faugeron)